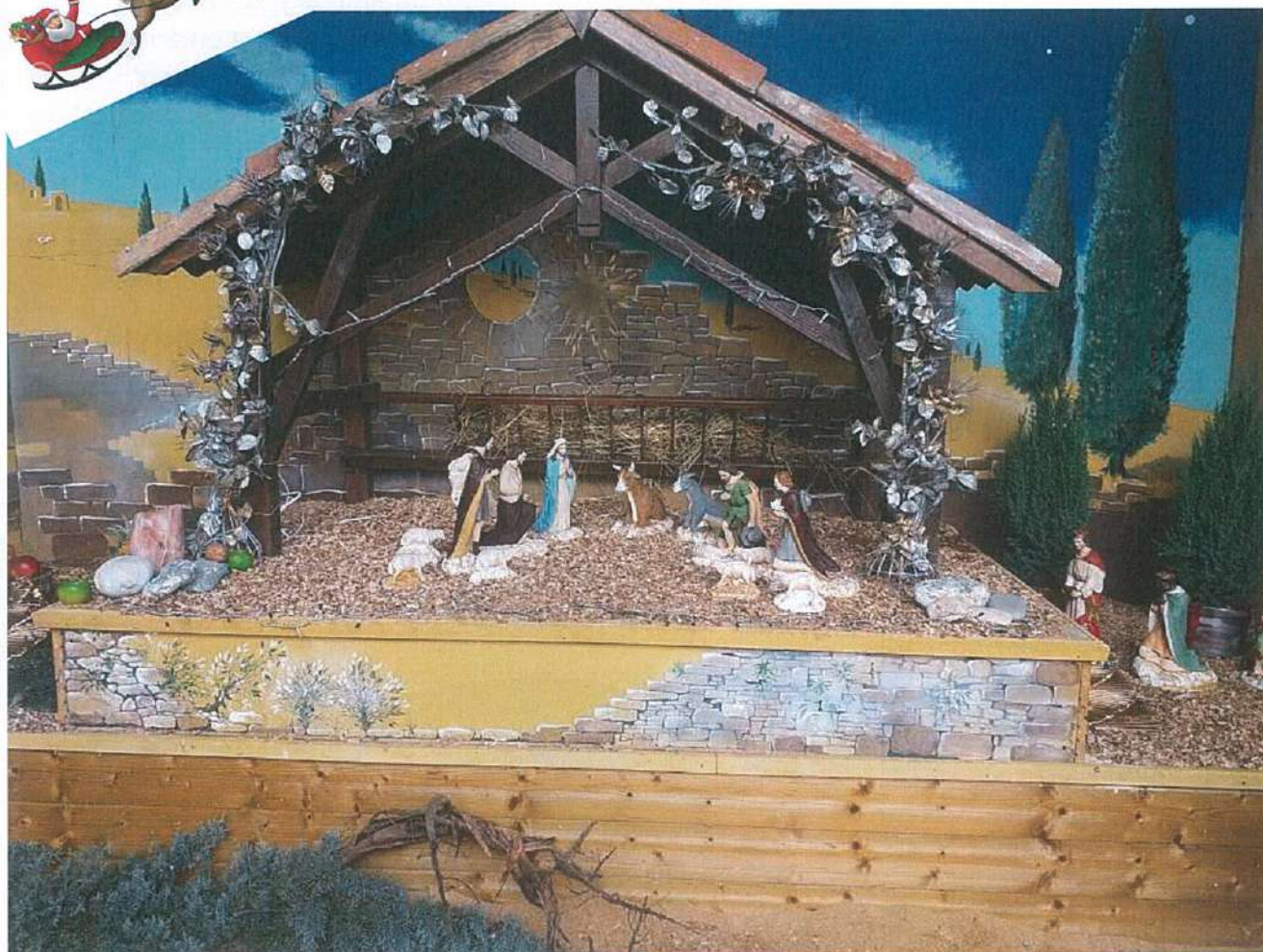
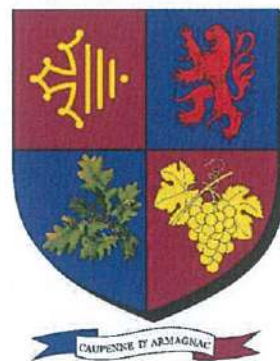


CAUPENNE-D'ARMAGNAC

Que vous at dîses

Nous vous disons



BONNES FÊTES
Vœux Bonnes
Meilleurs La Pêtes
Meilleurs Vœux
Amusez - vous ! Bonheur
Champagne * Amour Santé

Décembre 2019 N°12

Edito du Maire

Nous avons connu cette année des conditions météorologiques extrêmes, un printemps avec de fortes précipitations, cet été une période caniculaire et un automne des plus pluvieux. Ces éléments climatologiques nous rappellent que la nature reprend toujours ses droits.

Durant cette année, la vie communale a été rythmée par une importante présence des jeunes, tout d'abord les chantiers jeunes qui ont confirmé leur implication dans notre environnement puis durant la fête avec une assistance sans précédent et enfin par une forte participation à la commémoration du 11 novembre à la grande satisfaction des Caupennois.

Ils nous interpellent et nous invitent à la réflexion sur la nécessité de prendre en compte la volonté de ces jeunes de vivre ensemble dans notre ruralité.

La ruralité est l'avenir de la France. Plus de 60 % de la population française vit en zone rurale ou semi-rurale. Notre pays est l'un des seuls d'Europe à avoir vu la population de ses campagnes croître ces cinq dernières années. Nous devons en tirer les conséquences, tendre vers l'équilibre et la complémentarité entre villes et campagnes.

D'autant qu'il ne s'agit pas d'opposer rural et agricole, rural et urbain mais de développer des coopérations et synergies pour agir dans les territoires ruraux. Les désordres économiques, la montée des extrémismes et le dérèglement climatique en créent la nécessité et l'urgence.

Dans ce numéro 12 de « Que vous at dises » vous trouverez un focus sur l'école communale ainsi que les événements marquants de ces six derniers mois organisés par les associations communales qui dynamisent notre village et donnent du lien social à notre communauté.

Chères Caupennoises et chers Caupennois au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous adresse des vœux chaleureux de bonne et heureuse année, pleine d'espérance et de réalisations pour 2020.

**Le Maire et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à la présentation
des vœux**

**Le Dimanche 19 Janvier à 12h00
à la salle des fêtes**

Sommaire

Informations municipales

- *L'école*
- *Le Défibrillateur*
- *Le 11 Novembre*
- *Vente de bois de chauffage*
- *Le logement communal*
- *Le lotissement communal : Monjan*
- *Le compteur Linky*
- *Le SICTOM*
- *Modification du carrefour de la voie communale de Trescors avec la RD 143*
- *Mise en place d'un sens unique sur le chemin de Lagors*
- *Travaux de réfection du pont sur le chemin rural de Lapède, au niveau du lac.*
- *Bourse au permis de conduire*
- *Bourse au permis de pilote de planeur*

Informations

- *Inscription liste électorale*
- *Recensement militaire*
- *Les Sapeurs-Pompiers recrutent*

Vie associative

- *Le foyer rural*
- *Le comité des fêtes*
- *Le réveil Caupennois*
- *Les papillons jaunes*
- *Les Caup's Country*
- *La Société de chasse*

Un lieu, une histoire

- *Lucette et Edmond BRETHES nous racontent l'école*
- *Nos petits Caupennois*

Espace détente

- *Pintade au foie gras et fricassée forestière*
- *Crème brûlée de Noël*

Infos municipales

- **L'ECOLE**

Cet été les jeunes Caupennois inscrits aux chantiers jeunes encadrés par Thierry BRETHOUS et les conseillers municipaux ont déplacé la cour de récréation de l'école maternelle afin de pouvoir y installer un nouveau toboggan répondant aux normes de sécurité.

Les jeunes élèves s'en réjouissent pendant les récréations qui sont très animées.



- **LE DEFIBRILATEUR**



Le défibrillateur qui était stocké dans la salle des fêtes vient d'être installé dans l'entrée de la salle du conseil municipal. En effet afin d'améliorer l'accessibilité de cet appareil le conseil municipal a décidé de le positionner dans ce couloir ouvert à toute la population

Infos municipales

- **LE 11 NOVEMBRE**

Comme à l'accoutumée, les Caupennois de plus en plus nombreux se sont mobilisés pour assister à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.



La musique était présente et chaque année, le nombre d'enfants augmente, ce qui prouve une mobilisation de ceux-ci pour cette cérémonie.

Après la lecture du message par le Maire Patrick GUICHEBAROU, le dépôt de la gerbe et des bouquets, la cérémonie a été rythmée par nos musiciens.

Les Caupennois se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.



Infos municipales

- **VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE**

Les ventes de bois de chauffage ont connu un réel succès, cependant il reste environ 250 m3 stockés au bord du Midour au lieu-dit « las Barthètes » qui pourront être livrés par lot de **10 m3 minimum**.

Le prix sera décidé ultérieurement par le conseil municipal.

Inscrivez-vous auprès de la Mairie pour des livraisons Août - Septembre 2020.

- **LE LOGEMENT COMMUNAL**

Le logement communal situé au-dessus de la cantine a été réaménagé (peinture, douche italienne et cuisine), le chauffage a été remplacé par une climatisation réversible toujours dans l'objectif d'amélioration énergétique.

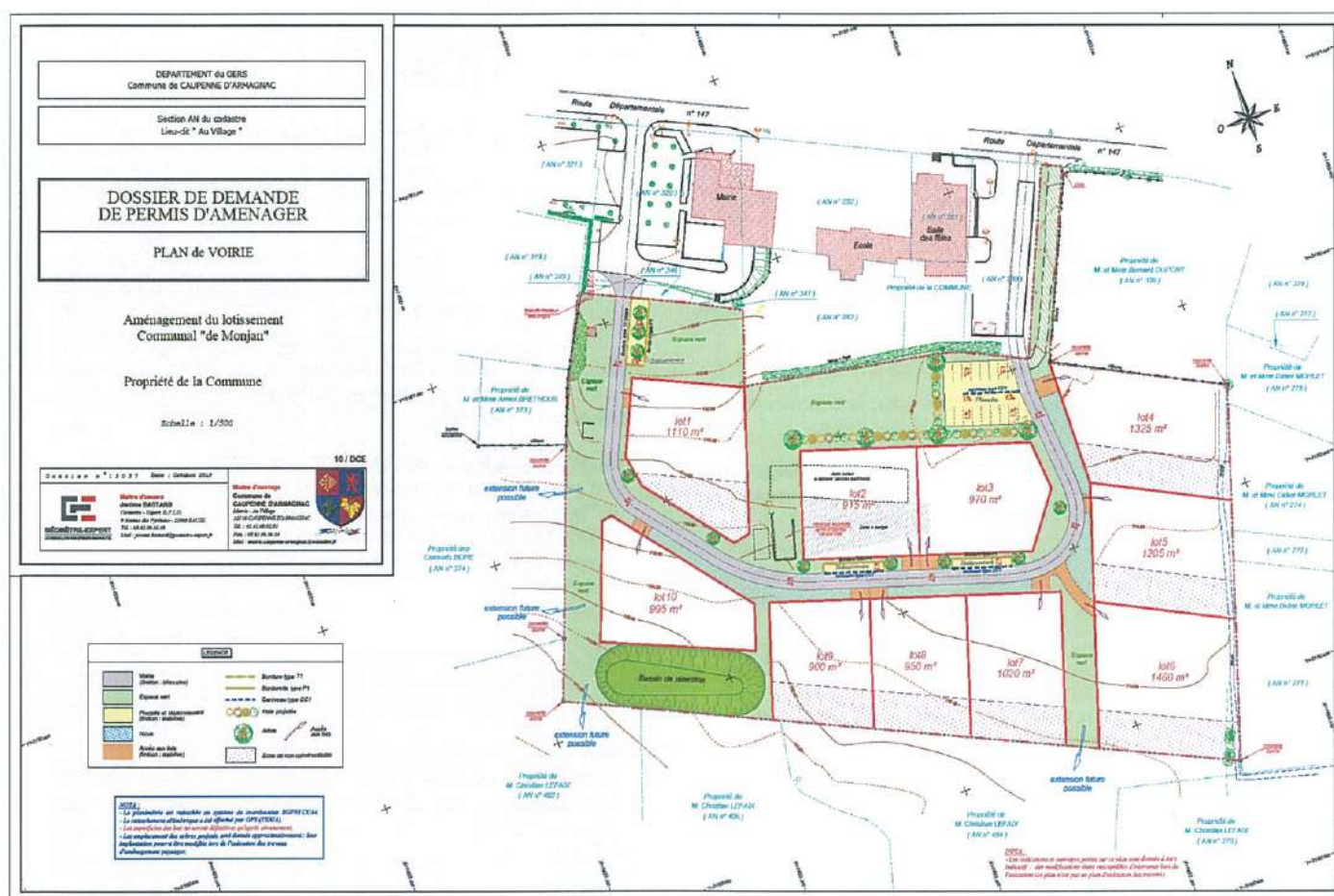
Ces travaux ont été réalisés par des artisans de la commune avec l'aide de Thierry BRETHOUS, agent communal.

Le conseil municipal a décidé de fixer le prix du loyer mensuel de cet appartement T3 de 50 m2 à 350 € qui sera mis à la location au 1^{er} janvier 2020. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie.

Infos municipales

• LE LOTISSEMENT COMMUNAL MONJAN

Le dossier de demande de permis d'aménager du lotissement communal de Monjan a été validé, le marché public a été mis en ligne sur la plateforme dématérialisée et les travaux pourront débuter fin mars. Les 10 lots viabilisés seront mis en vente à partir du mois de mai ou juin.



Infos municipales

• LE COMPTEUR LINKY

Depuis fin 2016, le déploiement du nouveau compteur électrique LINKY est en cours sur notre département. Il est installé en lieu et place de l'ancien compteur par la société LS SERVICE mandatée par ENEDIS.

Concernant notre commune, il y a environ une soixantaine de compteurs déjà installés. Pour tous les autres, les installations auront lieu entre avril et mai 2020.

Un courrier d'information sera envoyé à chaque client environ 45 jours avant l'intervention.

Le rendez-vous avec le technicien sera fixé avec chacun par téléphone une quinzaine de jours avant.

Mes avantages avec le compteur Linky

Le compteur Linky m'apporte plusieurs services immédiats destinés à me faciliter la vie. Je vais devenir un consomm'acteur !

Relève automatique de ma consommation

AVANT

La plupart du temps, les relèves se faisaient sur rendez-vous.

- **AVEC LE COMPTEUR LINKY**
Mes relèves se font à distance.

Adapter la puissance de mon compteur

AVANT

Si je voulais changer la puissance de mon compteur et modifier mon contrat, je devais prendre rendez-vous pour le passage d'un technicien.

- **AVEC LE COMPTEUR LINKY**
Plus d'attente ni de rendez-vous, le changement est fait à distance en moins de 24 heures.

Avoir accès à de nouvelles offres

AVANT

Seul mon chauffe-eau se déclenchait à distance sur les heures creuses.

- **AVEC LE COMPTEUR LINKY**
Je peux profiter de nouvelles offres de mon fournisseur d'électricité et piloter mes appareils électro-ménagers plus facilement.

Emménager en toute simplicité

AVANT

Pour avoir l'électricité dans mon nouveau logement, je devais attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.

- **AVEC LE COMPTEUR LINKY**
En moins de 24 heures, tout est réglé à distance.

Mieux maîtriser ma consommation

AVANT

Ma consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.

- **AVEC LE COMPTEUR LINKY**
Je peux suivre ma consommation sur un site Internet, mieux la comprendre et agir pour la maîtriser.

• LE SICTOM



ACTU Zéro déchet

Stop pub en mairie:

Toutes les mairies distribuent des autocollants stop-pub et des partenaires près de chez vous. Liste sur le blog du SICTOM

Donner plutôt que jeter

Vos déchetteries sont désormais équipées d'un chalet Reemploi. Vous pouvez y déposer tout objet, meuble, appareil pouvant être réutilisé. La Ressourcerie d'Aire / Adour collecte et revend vos objets d'occasion. www.landes-ressourcerie.fr

Les poules, ça continue!

Demandez vos 2 poules au SICTOM (soumis à conditions).

NOUVEAU

Déchetterie, une collecte de dosettes café*

Le Sictom vient de signer une convention avec Nespresso pour récupérer les capsules en déchetteries.

* collecte réservée uniquement aux dosettes Nespresso

Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle du SICTOM par mail sictom.ouest@wanadoo.fr

INFOS du SICTOM OUEST

Participez au défi "famille zéro déchet ou presque"

Le défi à relever est de réduire, par des gestes simples, vos poubelles. Vous bénéficiez d'un accompagnement gratuit et vous participez aux échanges avec d'autres familles engagées.

6 mois pour réduire.

Sans trop d'efforts, vous verrez vos poubelles réduire en 6 mois et peut-être, aurez-vous envie d'aller plus loin.

Déjà 10 familles inscrites, l'opération démarrera en janvier 2020.

Inscription sictom.ouest@wanadoo.fr - renseignements 05.62.08.93.84



Objectif Gers:
Réduire de 50% les déchets enfouis d'ici 2025

Campagne de lutte contre les incivilités

Le Sictom inaugure une campagne de lutte contre les incivilités.

Objectif: accompagner les maires dans leur pouvoir de police administrative.

*d'infos sur :

www.sictomouest.blogspot.com

Abandon d'objets au pied des conteneurs, dépôts sauvages... la remise en état reste la compétence de la commune. Pour les pneus, vous devez les porter aux revendeurs. Le SICTOM n'a pas d'exutoire.



30 panneaux de sensibilisation seront installés sur les points sensibles

Quizz déchet!

Quels déchets puis-je mettre dans mon bac jaune?

Pot de yaourt Barquette en polystyrène
Tube de dentifrice Aérosol de déodorant

Tous ces emballages se recyclent en les déposant dans la poubelle jaune

Quels déchets sont refusés en déchetterie?

Radiographie Médicament
Huile de friture Pneu
Produits cosmétiques périmés

Les déchets suivants ne sont pas acceptés: Radios, piles, huiles et produits cosmétiques périmés



05.62.08.93.84

Rejoignez-nous!

sictomouest@blogspot.com

trigone
la déchetterie de la commune de Trigone



CCP
EX-BALLAGES

INFOS DU SICTOM OUEST:

DOSSIER

Déchets VERTS

Ces déchets qui ont de la Ressource!



Pourquoi garder ses déchets verts?

Les déchets verts sont faciles à recycler chez soi. En les transformant, à la maison, il est possible de réaliser des économies et d'améliorer son jardin.

Le compostage: fabriquer son engrais naturel



30% DE VOS DÉCHETS
SONT COMPOSTABLES

En tas ou en composteur, le mélange des restes de nourriture, des épluchures et des déchets verts aboutit, après 6 mois environs, à un engrais naturel pour le jardin.

Utilisable en amendement ou en rempotage, le compost vous permettra de nourrir vos plantes pour "pas un radis"! Demandez votre kit compostage (bioseau, mélangeur et composteur 600L) à 10€ dans les déchetteries ou en appelant le 05.62.08.93.84

Du point de vue des collectivités

Ces techniques permettent de proposer des alternatives aux mauvaises habitudes de brûlage d'ailleurs interdit, mais aussi de réduire les coûts de traitement des déchets verts après leurs apports en déchetterie. Les déchets verts représentent 1/3 des bennes enlevées en déchetteries et 3000 Tonnes par an à traiter. Objectif 2025: réduire de 20% les apports



Le paillage: protéger le sol, imiter la nature

De l'herbe, des feuilles mortes, du broyat et même du carton... tout peut servir à pailler et couvrir vos sols. Vos sols couverts seront protégés de l'érosion, resteront humides et abriteront les insectes utiles qui transformeront le paillage en nutriments.



Un sol couvert, c'est aussi moins de mauvaises herbes à arracher.

A-t-on déjà vu un sol de forêt nu sans litière? Non! Alors imitons la nature.!

Participez aux démonstrations de broyage du Sictom Ouest

Rendez-vous sur le site internet du SICTOM

AVANT

APRÈS



ZÉRO TRANSPORT EN DÉCHETTERIE = ZÉRO DÉCHET



Rejoignez-nous!

sictomouest@blogspot.com
05.62.08.93.84

trigone
Équipementier de la Région Occitane
Société d'Équipement de la Région Occitane



OBLIGATION
de porter
vos encombrants
à la déchetterie !
C'est gratuit !

Tout abandon de déchets au pied de conteneur ainsi que le non-respect des conditions de collecte est de plein droit l'objet de poursuites pénales selon l'article R615-8 et l'article R612-1 du code pénal.



Respectons notre environnement !

05 62 08 93 84 - sictomouest.blogspot.com

Infos municipales

- **MODIFICATION DU CARREFOUR DE LA VOIE COMMUNALE DE TRECORS AVEC LA ROUTE DEPARTEMENTALE N°143**

Comme annoncé depuis plusieurs mois, après autorisation délivrée par le Conseil Départemental, la modification du carrefour a été réalisée par le service voirie de la Communauté de Communes.

Le but de cet aménagement est de sécuriser la visibilité en sortant sur la route départementale depuis la voie communale. De plus, le Conseil Départemental a validé une seule sortie/entrée de cette voie communale.



- **MISE EN PLACE D'UN SENS UNIQUE SUR LE CHEMIN DE LAGORS**

Afin de sécuriser la circulation sur le chemin rural n°2 de Lagors, étroit et difficile de s'y croiser le conseil municipal a décidé de le mettre en sens unique dans le sens descendant, c'est à dire depuis l'intersection de la voie communale n° 6 de Jouanelle jusqu'à la route départementale n° 147. Le sens désormais interdit est dévié par la route départementale n° 147 et la voie communale n° 6 de Jouanelle.



Infos municipales

- **TRAVAUX DE REFECTION DU PONT SUR LE CHEMIN RURAL DE LAPEDE, AU NIVEAU DU LAC**

Fin janvier, le pont du ruisseau de Lapède a cédé suite aux fortes pluies. Sa reconstruction était envisagée pour le mois d'octobre.

Dès début février, la Communauté de Communes a déposé un dossier de subvention auprès de l'Etat (DETR) qui a donné une réponse favorable en juin.

De plus, parallèlement, un dossier Loi sur l'eau a été déposé par la Communauté des Communes auprès de la Préfecture en avril 2019. Le Service Eau et Risque de la Préfecture a rendu un avis favorable le 20 septembre 2019. La Communauté de Communes, après avoir étudié les trois offres de prix remises et après délibération, a passé la commande à l'entreprise COLAS le 27 septembre 2019. Cette dernière, au vu de son plan de charge de travaux, a remis un planning de travaux à la Communauté de Communes. Les travaux devaient démarrer le 2 novembre pour une durée de 5 jours. Malheureusement, la météo, une fois de plus pour cette année, a été très capricieuse. En effet, à partir du 30 octobre, de très fortes pluies sont tombées et ceci pendant plusieurs jours.

Le lac, fermé par l'ASA, s'est rempli à une très grande vitesse.

Malgré l'acheminement des tuyaux par l'entreprise à proximité du chantier, les travaux ne pourront donc pas être réalisés avant début septembre 2020.



Informations

• **BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE**

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes ; son obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière, qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans (de nombreux jeunes conduisent à ce jour sans permis). Néanmoins, elle nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune de Caupenne d'Armagnac a décidé de mettre en place le dispositif de la « bourse au permis de conduire ».

Cette bourse s'adressera aux jeunes de la commune de Caupenne d'Armagnac, où les parents résident depuis plus de 2 ans et sera attribuée selon les modalités techniques et financières suivantes :

- Les jeunes de la commune de Caupenne d'Armagnac, âgés de 17 à 22 ans, souhaitant bénéficier de cette bourse au permis de conduire automobile, rempliront un dossier de candidature, dans lequel ils expliciteront précisément leur situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle, leurs motivations pour l'obtention du permis de conduire, ainsi que leurs propositions d'actions qu'ils s'engagent à mener à hauteur de 35 h en contrepartie de l'obtention de la bourse au permis de conduire. Ce dossier sera étudié par le Conseil Municipal qui émettra un avis sur chaque candidature.

- La participation de la commune s'élève à un forfait de 500 € et attribuée selon les critères suivants :

- * financier : pas de conditions de ressources ;

- * citoyen : tenant compte de l'engagement du candidat à s'investir dans des activités. Cette bourse sera versée par la commune de Caupenne d'Armagnac directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire après l'obtention du permis de conduire.

• **BOURSE AU PERMIS DE PILOTE DE PLANEUR**

La commune de Caupenne d'Armagnac s'engage à verser une aide financière de 500 € sur objectif de réussite au brevet de pilote de planeur en déduction du coût total de la formation.

L'Aéro Club du Bas Armagnac, affilié à la Fédération Française de Vol à voile assurera l'organisation des formations théoriques et pratiques au pilotage de planeur pour les jeunes volontaires (13 à 25 ans) habitant la commune de Caupenne d'Armagnac et avec l'autorisation des parents pour les mineurs. Il mettra à leur disposition les ressources humaines nécessaires, son matériel et ses installations en vue de l'obtention du brevet de pilote de planeur.

Les dossiers d'inscription de ces deux bourses sont à retirer à la mairie.

Informations

- **INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES**

Les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales.

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales :

- En ligne sur www.service-public.fr
- En mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire d'inscription à complété

- **RECENSEMENT MILITAIRE**

Le recensement militaire est une démarche civique essentielle et obligatoire.

Durant le mois de votre date d'anniversaire vous devez vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ceci concerne tous les jeunes, (garçons et filles) âgés de 16 à 25 ans.

Pourquoi se faire recenser ?

- pour obtenir une attestation qui est obligatoire pour passer des concours et examens tels que le CAP, BEP, BAC, le permis de conduire etc...
- pour effectuer la journée défense et citoyenneté (JCD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Informations

• LES SAPEURS POMPIERS RECRUTENT

10 décembre 2019



NEWSLETTER SDIS 32

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CONDOM

RECRUTE



UN CENTRE DE SECOURS EN SOUS - EFFECTIF

Étant en manque d'effectif depuis ce début d'année 2019, le centre d'incendie et de secours de Condom utilise toutes les ressources dont il dispose pour recruter.

Le SDIS32 a, de ce fait, mis en place un plan d'action spécifique pour le centre d'incendie et de secours afin de solliciter de nouvelles candidatures.

L'objectif principal du plan d'action est de déclencher le recrutement de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.

Le service *Communication et promotion du volontariat* du SDIS32, le chef du centre de secours de Condom et les sapeurs-pompiers, ont sélectionné et mis en place diverses actions de communication externe dans l'objectif d'atteindre des profils répondant aux premières conditions d'embauche à l'activité de sapeur-pompier volontaire.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LES MISSIONS D'UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

Contactez le service *Communication et promotion du volontariat*.



Les pompiers ont besoin de vous !

SDIS 32



CONTACT - SDIS32

Service Communication promotion du volontariat

Madame Clara Franqueville

Chargée de la promotion du volontariat

Tél. 05-42-54-12-23 / Mail. clara.franqueville@sdis32.fr



Suivez nous sur
Instagram



Suivez nous sur
www.sdis32.fr

La Vie Associative

• LE FOYER RURAL

Les Quilles

Trois équipes ont disputé les différentes rencontres compétitives des Quilles Gasconnes et ont participé à la finale qui a eu lieu à Estang le samedi 31 août.

Nos joueurs n'ont pas démerité mais aucune équipe n'est montée sur le podium.

Quatre joueurs ont également participé au Challenge Individuel et à la finale le samedi 10 août à Sarron.

Le vide grenier

Au fil des années, le deuxième dimanche de septembre est devenu un rendez-vous à ne pas manquer dans notre commune.

Après la fraîcheur matinale et le brouillard, c'est sous un beau soleil que s'est déroulé notre vide grenier.

Les visiteurs avaient le choix pour trouver l'objet recherché ou tout simplement flâner au village, plus de 80 exposants étaient installés de la salle des fêtes à l'église.

Avec un prix modéré, 5 € l'assiette avec un verre de vin, les grillades du midi ont connu une affluence record.

Nous remercions les Caupennois qui sont de plus en plus nombreux à participer à cette journée et nous espérons connaître le même succès pour le 13^{ème} vide grenier, le 13 septembre 2020.



La Vie Associative

La Gym

Les séances de gymnastique d'entretien ont repris mi-septembre, elles ont lieu les mardis et jeudis de 19h à 20h

Avec la bonne ambiance qui règne dans ces cours, le nombre de participantes et de participants est en progression.

Vous pouvez rejoindre le groupe et vous verrez qu'il est possible d'entretenir sa forme dans la joie et la bonne humeur.

Assemblée Générale du Foyer Rural le Samedi 25 janvier à 18h30

Les autres dates à noter sur vos agendas 2020 :

Samedi 27 juin : Soirée grillades

Dimanche 13 septembre : Vide-greniers

Le Foyer Rural récupère les bouchons en plastique et en liège.

Vous pouvez les apporter lors de nos manifestations.

Depuis le 1^{er} Avril 2018, les bouchons en plastique acceptés **sont uniquement les bouchons de boissons** (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...)

• **LE COMITE DES FETES**

Les fêtes 2019 ont débuté par l'installation de la fête le 24 Septembre où les bénévoles étaient nombreux.

Toute la semaine le tournoi de volley avec buvette et tapas fut un succès avec la victoire des « PIRES » le jeudi soir.

Le vendredi soir, quelques compétiteurs se sont affrontés au traditionnel concours de quilles suivi par les Blues Rockers qui ont animé la soirée tapas qui s'est clôturée par l'animation du DJ jusqu'au bout de la nuit.

Le petit déjeuner du samedi matin a régalé les derniers festayres, les pêcheurs, et les adeptes de randonnées pédestres et motos/quads. Les marcheurs ont terminé cette matinée sportive et celle-ci a ouvert les papilles pour le repas Sanglier mariné.

Le ball-trap et les jeux pour les enfants ont animé le samedi après-midi. La soirée a débuté par un apéritif autour du bar, animée par la Banda les DIAM'S d'Eauze. Ils ont poursuivi l'animation durant le repas Poulet crapaudine pendant que DJ le Rouquin enflammait la soirée et le reste de la nuit du côté du bar.

Le week-end s'est terminé le dimanche, avec le groupe musical des Incognitos qui ont animés l'apéritif et le repas communal. Malgré de petites intempéries, la démonstration de drones par l'Air Club Elusa a su ravir ses participants.

Le comité des fêtes se réjouit d'avoir accueilli bon nombre de jeunes festayres pour la « Der de l'été » et remercie tous les participants et bénévoles qui ont su faire de ces fêtes une belle réussite.

La Vie Associative

Le comité des fêtes vous convie à l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 7 Mars 2020 à 19h30 à la salle des associations de Caupenne d'Armagnac. Au programme, le bilan des fêtes et la proposition des fêtes 2020 accompagné d'un apéritif dinatoire.



• LE REVEIL CAUPENNOIS

Après une trêve estivale, le Réveil Caupennois a repris le rythme des après-midi « passe-temps » depuis le 12 septembre. Ce sont les jeudis, tous les quinze jours, une quinzaine de personnes qui se retrouvent pour jouer au loto et à la belote.

Les jeux terminés, c'est l'heure du goûter : gâteaux (souvent faits maison par les adhérents qui fêtent leur anniversaire !) accompagnés d'un vin, d'eau ou jus de fruits. Puis café et chocolat chaud. C'est un bon moment d'échange et de convivialité.

Nous avons clôturé l'année par le dernier « passe-temps » le jeudi 19 décembre. Ce jour-là nous avons eu un petit repas le midi et poursuivi l'après-midi par le loto et la belote.

Notre association est ouverte à tous de 7 à 100 ans et plus. Nous sommes ouverts à toutes suggestions ou propositions d'activités qui pourraient vous intéresser. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Notre assemblée générale se tiendra **le samedi 25 janvier 2020 à 11 heures au Foyer.**

La Vie Associative



Le goûter

• LES PAPILLONS JAUNES

C'est pour vous !

A Caupenne d'armagnac !

Partage, anti-gaspi, écologie.....

Avez-vous remarqué la petite boîte de Mme et Mr Morlet ?

Le but de ces petites maisons est simple.....

Vous avez trop de tout.....

Trop de poireaux, de carottes ou de choux, trop de confitures, de livres, de CD, de DVD, trop de bibelots, de jouets, envie d'échanger, de partager tout bonnement alors placez dans la boîte, et reprenez dans une autre si autre il y a !!!

Ce principe d'échange se pratique couramment et très naturellement dans les îles anglo-saxonnes !

Si ce concept vous intéresse parlez-en autour de vous !

**Les papillons jaunes vous donnent rendez-vous
le 19 janvier 2020 à l'occasion des vœux du Maire**



La Vie Associative



M. Morlet en pleine création. Merci de faire revivre cette crèche.

La Vie Associative

- **LES CAUP'S COUNTRY**

Actualité :

Infos horaires cours :

Les cours de danses Country et Line Dance *niveau* "**DEBUTANT**" ont lieu tous les lundis de 20h00 à 21h00 suivi du cours "**NOVICE**" de 21h00 à 22h00 animés par Marie Claire.

Bienvenue à Frédérique, Gwendoline et Laurence, trois résidentes Caupennoises qui ont intégré le cours débutant 2019/2020.

Le cours supérieur "**INTERMEDIAIRE**" pour les plus anciens a lieu tous les mercredis de 20h00 à 21h30 animé par Véronique.

Rendez-vous est donné à tous et à toutes à la salle des Fêtes de Caupenne.

Contact au 05 62 69 07 98



La Vie Associative

Soirée à VIELLA

Le samedi 2 novembre 2019 le groupe participait à un repas concert avec le chanteur, musicien OUTLAW

Ambiance Rock, Blues, Country, Pop

Soirée réussie



Retenez cette date :

Dimanche 9 Février 2020 à partir de 14h30 :

Salle des Fêtes de Caupenne d'Armagnac

Notre BAL annuel.



***Les CAUP'S COUNTRY vous souhaitent de bonnes et
heureuses Fêtes de fin d'année***

La Vie Associative

- **LA SOCIETE DE CHASSE**

La société de chasse de Caupenne d' Armagnac vous informe que le banquet annuel de la chasse aura lieu le :

Samedi 29 février à 12h à la salle des fêtes du village

Inscription avant le **20 février** auprès de :

Jean Pierre BRETHES 06 31 84 42 64

Christian LEFAIX 06 31 81 36 27

Les Caupennois intéressés par de la venaison de chevreuil (1/2 carcasse minimum) peuvent s'inscrire auprès de ces deux personnes.



Un lieu, une histoire

- **Lucette et Edmond BRETHES nous racontent l'école**

En juillet 2017 nous avons essayé de retracer l'évolution de l'école de Caupenne, nous avons fait appel à vos souvenirs, mais il semble que peu d'entre nous se souviennent.



Avec l'aide de Lucette et Edmond Brethes nous avons remonté le temps, et grâce à leur mémoire nous savons qu'en 1931 Edmond qui a 7 ans, intègre l'école de Caupenne et rencontre l'instituteur : Monsieur BERNADOT, sa collègue Madame LABAILLE s'occupe des plus petits. Lucette née en 1924 intègre l'école en 1938 c'est Madame CANTET qui a en charge les plus petits, son mari monsieur CANTET éduque les plus grands, il conduira les uns vers le certificat d'étude, les autres intégreront le collège d'Eauze. Le complexe de Nogaro n'existe pas encore.

Un lieu, une histoire

Monsieur et Madame CANTET ont passé de nombreuses années à Caupenne. Pendant la guerre, monsieur Cantet est fait prisonnier, il est remplacé par Monsieur CARDOT.

Madame France DUFFAU a effectué plusieurs remplacements à Caupenne, elle est décédée à l'EHPAD de Nogaro, elle avait plus de cent ans. Ceux qui l'ont connue ne pourront pas l'oublier. Une vraie personnalité. Une grande dame.

Avant Monsieur BERNADOT, Madame FEUILLOUT a exercé également à Caupenne, combien d'années ? Je ne saurais dire.

Après le couple CANTET, se sont succédés Monsieur BILLARD pour les grands, et une jeune institutrice brune, très jolie certes mais guère aimable avec les petits que nous étions.

Puis Monsieur et Madame THOMAS, eux aussi sont restés plusieurs années dans notre commune.

Beaucoup d'entre nous (les « sexagénaires ») se souviennent de Jacques FAGET, qui prenait chez nous son premier poste. Voulant prouver son autorité dès son arrivée certains d'entre nous se souviendrons qu'il avait une facilité étonnante à distribuer des gifles !!!!

Il quitte Caupenne pour rejoindre Sauboures, son « pays », où il habite toujours.

La dernière institutrice dont je me souviens est Madame BUFFALAN, elle exerçait seule puisqu'il n'y avait qu'une classe, par manque d'effectif.

Nous avons commencé ce retour dans le temps avec Lucette et Edmond qui se souviennent d'une école où environ 55 élèves créaient une vraie animation dans le village, rendons grâce au RPI qui nous permet d'accueillir les enfants et permet donc de garder une âme à notre commune.

Je remercie Josette et Daniel qui m'ont apporté des informations très utiles pour la rédaction de cet article.

Un lieu, une histoire

- *Nos petits caupennois*



Un lieu, une histoire



Un lieu, une histoire



IDEES RECETTES POUR LES FETES

Pintade au foie gras et fricassée forestière



Préchauffez le four à 240°C (thermostat 8).

Mélangez l'huile avec le jus de citron, sel, poivre et le quatre-épices.

Badigeonnez la pintade au pinceau de ce mélange, mettez-la dans un plat à four et faites cuire 15 min, à mi-hauteur.

Baissez le four à 180°C (thermostat 6) et poursuivez la cuisson 20 min.

Pendant ce temps, lavez bien les champignons et égouttez-les.

Coupez les plus gros en morceaux.

Faites-les sauter dans une grande poêle avec le beurre bien chaud à feu vif.

Remuez sans cesse, les champignons vont rendre toute leur eau.

Salez, poivrez et parsemez de ciboulette et cerfeuil.

Retirez du feu et réservez couvert.

Sortez la pintade du four, dégraissez le jus de cuisson et versez-le dans une casserole.

Découpez la pintade et récupérez le jus rendu, versez-le également dans la casserole.

Remettez les morceaux de pintade dans le plat et repassez au four 5 min.

Eteignez le four et laissez le plat dedans, couvert d'aluminium.

Dans la casserole, ajoutez le cognac et faites chauffer 2 min. Incorporez le foie gras en morceaux en fouettant, chauffez 2 min et retirez du feu.

Filtrez au chinois et réservez.

Servez les morceaux de pintade avec la fricassée de champignons et la sauce à part.

Crème brûlée de Noël



TEMPS TOTAL : 1H20

Préparation : 20 min

Cuisson : 1 h

Préchauffer le four à 100°C (thermostat 3).

Dans un saladier, blanchir les jaunes d'œufs avec le sucre.

Mettre le lait et la crème dans une casserole. Mélanger et chauffer le mélange à feux doux pendant quelques minutes.

Verser la préparation sur le mélange d'œufs/sucre. Mélanger vivement jusqu'à obtention d'un appareil lisse et homogène.

Ajouter l'extrait de vanille et mélanger à nouveau.

Verser la crème dans des ramequins et enfourner pendant 1h.

À la sortie du four, laisser refroidir les crèmes et réserver au réfrigérateur.

Au moment de servir, saupoudrer les ramequins de sucre de canne. Caraméliser le dessus des crèmes avec un chalumeau.

**Le Conseil Municipal de Caupenne
d'Armagnac**
**Vous souhaite de bonnes et
joyeuses fêtes de fin d'année**

*Élaboration par le conseil municipal et plus particulièrement rédaction et mises en
pages par la commission information
Béatrice Marchandise, Frédéric Duffour, Josiane Caupenne, Josiane Ortéga*

MAIRIE

Le Village
32110 Caupenne-d'Armagnac

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mardi : de 14h00 à 18h00

Le Mercredi : de 14h00 à 16h00

Du Jeudi au Vendredi : de 14h00 à 18h00

Contacts

Téléphone : +33 5 62 09 02 81

Télécopie : +33 5 62 69 08 54

Courriel : mairie.caupenne-armagnac@wanadoo.fr

Site : <http://www.caupennedarmagnac.fr>